



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2003/L.18  
8 décembre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL  
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE  
Dix-neuvième session  
Milan, 1<sup>er</sup>-9 décembre 2003  
Point 5 de l'ordre du jour

**MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES**

**Projet de conclusions proposé par la Présidence**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT) pour 2003 (FCCC/SBSTA/2003/12) et le rapport présenté oralement par le Président de ce Groupe sur les conclusions de sa réunion extraordinaire tenue les 11 et 12 novembre 2003 à New Delhi (Inde) et de sa quatrième réunion tenue les 28 et 29 novembre 2003 à Milan (Italie). Il s'est félicité de l'aimable appui fourni par le Gouvernement indien qui avait accueilli la réunion extraordinaire du GETT et du soutien financier accordé par le Gouvernement allemand.
2. Le SBSTA a approuvé le programme de travail du GETT pour 2004 figurant dans l'annexe I du présent projet de conclusions et a salué les experts désignés par les Parties pour siéger au Groupe d'experts en 2004-2005, dont les noms figurent à l'annexe II. Il a exprimé sa gratitude à M. William Kojo Agyemang-Bonsu (Ghana), Président du GETT, et à M. Richard Bradley (États-Unis), son Vice-Président, pour le rôle très appréciable qu'ils avaient joué en dirigeant de façon efficace les travaux du GETT en vue d'exécuter son programme de travail pour 2002-2003.

3. Le SBSTA a pris note avec satisfaction de l'aide fournie par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres organisations intergouvernementales et internationales, ainsi que l'Initiative technologie et climat (ITC), et de leur appui à l'exécution du programme de travail du GETT pour 2002-2003. Il a encouragé ces organisations à continuer de soutenir le GETT afin de lui permettre d'exécuter son programme de travail pour 2004.

4. Le SBSTA a constaté que la réalisation intégrale du programme de travail du GETT pour 2004 nécessiterait des ressources complémentaires additionnelles, et a invité les Parties qui étaient en mesure de le faire à apporter leur concours au Groupe dans le cadre de son programme de travail pour 2004, et les organisations internationales compétentes, notamment les milieux professionnels et industriels à coopérer avec le GETT dans ses travaux.

5. Le SBSTA s'est félicité du document technique sur le renforcement des capacités aux fins de la mise au point et du transfert de technologies (FCCC/TP/2003/1), établi par le secrétariat sous la direction du GETT. Il a pris note des renseignements concernant les études de cas et les leçons essentielles à retirer des activités de renforcement des capacités en matière de ressources humaines, de moyens institutionnels et d'information, et a reconnu la nécessité d'analyser de façon plus approfondie les tendances, les lacunes et les chevauchements constatés dans l'exécution de ces différentes activités. Le SBSTA a noté que la Conférence des Parties, à sa dixième session, procéderait à un examen détaillé de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités, examen auquel le document technique en question apportait une contribution des plus utiles.

6. Le SBSTA a pris note du document FCCC/SBSTA/2003/INF.12, contenant le questionnaire établi pour l'enquête relative à l'évaluation de l'efficacité d'utilisation du système d'information sur les technologies (TT:CLEAR), et de l'exposé présenté par le secrétariat au sujet de l'état d'avancement de ce système et des méthodes employées pour l'enquête.

7. Le SBSTA a prié les Parties, les organisations internationales compétentes et les milieux professionnels et industriels à remettre au secrétariat, avant le 15 février 2004, le questionnaire

complété concernant l'enquête sur le système TT:CLEAR. Il a noté que le secrétariat lui rendrait compte des résultats de l'enquête à sa vingtième session, après examen par le GETT.

8. Le SBSTA a demandé aux Parties d'examiner, à sa vingtième session, les conclusions des tables rondes de haut niveau, notamment sur la technologie, y compris l'utilisation des technologies et le développement et le transfert de technologies, organisées à la neuvième session de la Conférence des Parties.

9. Le SBSTA a encouragé toutes les Parties:

a) À inclure dans leurs communications nationales, selon que de besoin, des informations plus précises sur les activités de renforcement des capacités se rapportant au transfert de technologies, conformément aux directives existantes relatives aux communications nationales;

b) À promouvoir et à soutenir les réseaux technologiques et à faciliter les partenariats technologiques qui complètent les activités de transfert de technologies et de renforcement des capacités;

c) À promouvoir et à soutenir des programmes de formation portant sur les compétences scientifiques et technologiques de base et autres compétences utiles à l'intention des pays en développement et des pays en transition.

10. Le SBSTA a invité le PNUD, agissant en coopération avec le PNUE, le FEM et d'autres organisations internationales, ainsi que l'ITC, à fournir au GETT des informations sur les progrès réalisés et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des évaluations des besoins en matière de technologie, ainsi que des informations sur leur évolution et les projets de financement d'activités spécifiques de renforcement des capacités pour le transfert de technologies.

11. Le SBSTA a prié le GETT d'envisager d'inclure dans son programme de travail pour 2005 des activités relatives à la mise au point de technologies endogènes et aux moyens d'encourager et de promouvoir, selon les besoins, le transfert de technologies détenues par le secteur public ou relevant du domaine public.

12. Le SBSTA a prié le secrétariat, sous réserve qu'il dispose des ressources nécessaires à cet effet:

a) D'organiser un atelier sur des solutions novatrices permettant de financer la mise au point et le transfert de technologies, en tenant compte du mandat recommandé par le GETT, et de rendre compte des résultats de cet atelier au SBSTA à sa vingt et unième session;

b) D'établir un rapport sur les conclusions des tables rondes de haut niveau sur les conditions propices au transfert de technologies au titre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention, tenues à la neuvième session de la Conférence des Parties, pour que le SBSTA l'examine à sa vingtième session.

Annexe I

**Programme de travail du Groupe d'experts du transfert de technologies pour 2004**

<b>Domaine</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Activités/Résultats</b>	<b>Échéance</b>
Évaluation des besoins en matière de technologies	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Faire le point de l'état d'avancement de l'évaluation des besoins en matière de technologies, y compris ses éléments relatifs aux aspects financiers et à l'assistance technique.</li><li>2. Collaborer avec le PNUD et la CTI pour la poursuite de l'élaboration du guide sur les méthodes d'évaluation des besoins en matière de technologies, y compris la section relative aux questions en matière d'adaptation.</li><li>3. Coopérer avec la CTI et d'autres parties prenantes afin d'organiser et de promouvoir une formation régionale à la réalisation d'évaluations des besoins en matière de technologies (en utilisant le guide du PNUD sur les méthodes d'évaluation des besoins en matière de technologies établi en collaboration avec la CTI) et à des questions connexes.</li></ol>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Débattre de l'état d'avancement et formuler des recommandations à l'intention du SBSTA</li><li>• Examiner le guide révisé</li><li>• Ateliers régionaux</li></ul>	<p>Vingtième session du SBSTA</p> <p>Activité permanente</p> <p>Activité permanente</p>

Domaine	Actions proposées	Activités/Résultats	Échéance
Information sur les technologies	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre connaissance des résultats de l'enquête sur le système TT:CLEAR.</li> <li>2. Examiner les besoins, les incidences sur le plan logistique et les dispositifs institutionnels liés à l'établissement de réseaux entre les centres internationaux de documentation sur les technologies et les réseaux de centres technologiques régionaux et nationaux.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formuler à l'intention du SBSTA des recommandations concernant les moyens possibles d'améliorer le système TT:CLEAR et de le faire connaître aux utilisateurs potentiels, ainsi que les prochaines étapes éventuelles</li> <li>• Rédiger une note de travail et formuler des recommandations à l'intention du SBSTA</li> </ul>	<p>Vingtième session du SBSTA</p> <p>Vingt et unième session du SBSTA</p>
Environnements propices	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Étudier les résultats de la table ronde sur les conditions propices au transfert de technologies, qui a eu lieu à l'occasion de la neuvième session de la Conférence des Parties.</li> <li>2. Coopérer avec les milieux industriels et commerciaux pour organiser des ateliers par secteur, conformément à la décision prise par le SBSTA à sa dix-huitième session.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formuler à l'intention du SBSTA des recommandations en vue d'actions futures</li> <li>• Étudier les résultats de ces manifestations et formuler à l'intention du SBSTA des recommandations en vue d'actions futures</li> </ul>	<p>Vingtième session du SBSTA</p> <p>Vingt et unième session du SBSTA</p>

<b>Domaine</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Activités/Résultats</b>	<b>Échéance</b>
	3. Analyser les relations entre les législations et politiques relatives au climat et à l'environnement et les choix et transferts nationaux de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier les communications des Parties et déterminer les prochaines étapes</li> </ul>	Vingt et unième session du SBSTA
Renforcement des capacités	<p>1. Analyse des tendances (par exemple renforcement des capacités pour l'exploitation du matériel, renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles) ainsi que des lacunes et des chevauchements dans la mise en œuvre de diverses activités en vue de renforcer les capacités.</p> <p>2. Analyser les moyens de renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir une coopération régionale plus étroite entre les points focaux nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander au secrétariat de s'adresser aux autres organisations compétentes pour obtenir des informations sur ces tendances et sur leurs plans de financement d'activités spécifiques visant à favoriser le renforcement des capacités pour un transfert de technologies, et de rendre compte des résultats obtenus au GETT</li> <li>Étudier les activités en cours des autres organisations</li> </ul>	<p>Cinquième réunion du GETT</p> <p>Vingt et unième session du SBSTA</p>
Mécanismes	1. Mettre en évidence des liens et une collaboration possible avec des groupes constitués en vertu d'autres conventions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les travaux en cours dans le cadre d'autres conventions</li> </ul>	Vingtième session du SBSTA

<b>Domaine</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Activités/Résultats</b>	<b>Échéance</b>
Activités intersectorielles	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Étudier les possibilités de renforcer les capacités des institutions existantes pour qu'elles puissent servir de centres spécialisés dans le développement de technologies non polluantes et d'énergies propres, afin de faciliter le transfert aux niveaux national et régional de technologies d'atténuation des changements climatiques.</li> <li>2. Encourager la mise au point d'écotechnologies, en particulier de technologies d'adaptation.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérer avec le PNUE et d'autres organisations compétentes</li> <li>• Débattre des activités possibles</li> <li>• Réaliser une étude de champ sur les notions de base des technologies d'adaptation afin de faciliter le débat du GETT sur les prochaines étapes possibles</li> </ul>	<p>Vingt et unième session du SBSTA</p> <p>Cinquième réunion du GETT</p>
Modes de financement novateurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définir des options novatrices pour financer la mise au point et le transfert de technologies.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir le programme de travail de l'atelier</li> <li>• Organiser un atelier avant la vingt et unième session du SBSTA</li> </ul>	<p>Cinquième réunion du GETT</p> <p>Vingt et unième session du SBSTA</p>

Annexe II

**Nouveaux membres du Groupe d'experts du transfert de technologies  
pour 2004-2005**

Afrique

M<sup>me</sup> Muriel Dube

Asie-Pacifique

M. Vute Wangwacharakul

Amérique latine et Caraïbes

M. Rawleston Moore

M. Osvaldo Girardin

Petits États insulaires en développement

M. Kishan Kumarsingh

Parties visées à l'annexe I

M<sup>me</sup> Renata Cybulska-Witkiewicz

M. Taka Hiraishi

M. Thomas Verheye

**Remplacement d'un membre du Groupe d'experts du transfert  
des technologies pour 2004**

M. Elmer Holt<sup>1</sup>

-----

---

<sup>1</sup> Remplacement de M. Richard Bradley qui a démissionné au cours de la neuvième session de la Conférence des Parties.